



United Nations

Department of
Economic and
Social Affairs



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.



የኢ.ፌ.ዲ.ሪ
የሕዝብ ተወካዮች
ምክር ቤት
HOUSE OF
PEOPLES REPRESENTATIVES
OF THE FDRE

Forum sur la gouvernance de l'Internet 2022

Segment parlementaire

Faire face aux cybermenaces : approches nationales, régionales et internationales

Note d'orientation

CONTEXTE

Le gouvernement de l'Éthiopie accueillera, du 28 novembre au 2 décembre 2022, le 17^e Forum sur la gouvernance de l'Internet de l'ONU (IGF 2022), qui se réunira sous le thème général de *Resilient Internet for a Shared Sustainable and Common Future* (Internet résilient pour un avenir partagé, durable et commun). Des participants du monde entier sont attendus à Addis-Abeba et en ligne pour participer au Forum.

Ces dernières années, l'IGF s'est efforcé de développer sa dimension parlementaire en facilitant la participation des parlementaires à ses débats, qui portent sur certaines des questions les plus pressantes concernant l'utilisation, l'évolution et la gouvernance de l'Internet et des technologies numériques qui y sont associées. Les participants aux réunions parlementaires de [2019](#), [2020](#) et [2021](#) ont notamment recommandé que les parlements nationaux coopèrent et échangent leurs bonnes pratiques en matière de politique numérique et qu'ils renforcent leur participation aux procédures internationales.

En 2022, le segment parlementaire de l'IGF s'est ouvert par un symposium sur la politique numérique tenu dans le cadre de l'IGF Afrique, sur le thème [Le rôle des parlementaires dans l'élaboration d'un avenir numérique commun : un point de vue de l'Afrique](#). Sur cette base, le segment parlementaire poursuivra ses travaux lors du 17^e IGF à Addis-Abeba à la faveur de toute une série d'activités qui auront lieu les 30 novembre et 1^{er} décembre sur le thème de *Faire face aux cybermenaces : approches nationales, régionales et internationales*. S'inspirant de la [Résolution 74/304 de l'Assemblée générale des Nations Unies](#), ces activités seront **organisées conjointement par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DAES), l'Union interparlementaire (UIP) et la Chambre des représentants du peuple de l'Éthiopie**.

POINTS CLÉS

L'Internet et les technologies numériques façonnent de plus en plus nos économies et nos sociétés, mais ils créent aussi des vulnérabilités pour les personnes, les entités publiques et privées, les infrastructures essentielles, et bien d'autres encore. Le panorama des cybermenaces est complexe et englobe des questions aussi diverses que les attaques par

déni de service, les logiciels malveillants et les rançongiciels, les cyberattaques contre les chaînes d'approvisionnement et les fournisseurs de services essentiels, et la militarisation des technologies numériques.

Les pays sont-ils vraiment prêts à faire face à ces problèmes et à d'autres cybermenaces ? Quelles mesures politiques, réglementaires et législatives ont été prises ou doivent l'être pour accroître le niveau de cybersécurité et lutter contre la cybercriminalité ? Les autorités nationales sont-elles habilitées à mettre en œuvre de tels cadres ? En outre, comment peut-on tirer parti de la coopération multipartite, multisectorielle et multi-niveaux pour créer un cyberspace plus sûr ? Ces questions ainsi que d'autres interrogations analogues seront discutées dans le cadre du segment parlementaire de l'IGF 2022 et donneront l'occasion aux parlementaires d'échanger des bonnes pratiques, de discuter des enjeux et des solutions, et de prendre part avec d'autres parties prenantes à un dialogue afin de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques efficaces et efficaces.

OBJECTIFS

- Fournir des informations actualisées aux parlementaires sur le panorama des cybermenaces, en constante évolution, et les conséquences qui en découlent pour les personnes, la société et l'économie.
- Encourager le dialogue et le partage d'expériences entre les parlementaires concernant les approches nationales suivies en matière de protection de la cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité.
- Discuter du rôle que les parlementaires et la législation jouent dans l'édification d'un espace numérique plus sûr.
- Examiner les enjeux - et les solutions potentielles – liés à la mise en œuvre et à l'application de cadres législatifs relatifs à la cybersécurité et à la cybercriminalité.
- Présenter aux parlementaires les mécanismes des Nations Unies axés sur la cybersécurité et la cybercriminalité : le [Groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité des technologies de l'information et des communications et leur utilisation](#) (ci-après « le Groupe de travail à composition non limitée ») et le [Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale générale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles](#) (ci-après « le Comité spécial »).
- Nouer un dialogue avec d'autres acteurs (secteur des entreprises, milieux techniques, société civile) sur les approches multipartites en matière de lutte contre les cybermenaces.

RÉSULTATS

Les parlementaires du monde entier sont invités à discuter avec des experts des questions proposées, à partager leurs avis, à examiner les thèmes abordés et à échanger des points de vue et des données d'expérience sur les solutions au niveau législatif (existantes ou potentielles). Les principales leçons qui seront tirées de ces échanges (lignes directrices, suggestions et recommandations potentielles adressées aux parlements) constitueront les résultats officiels du segment parlementaire de l'IGF 2022.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

Calendrier des activités	
Date et heure	Sujet
Réunions préparatoires pour le segment parlementaire (en ligne)	
10 novembre, 13 h 00 – 14 h 00 UTC	<p>[facultatif] Qu'est-ce que l'IGF et que faut-il attendre du Forum et du segment parlementaire ?</p> <ul style="list-style-type: none"> Les parlementaires seront invités à prendre part à une discussion en ligne pour contextualiser l'IGF 2022 et le segment parlementaire.
Segment parlementaire à l'occasion du Forum sur la gouvernance de l'Internet 2022 30 novembre et 1^{er} décembre (Addis-Abeba et en ligne)	
30 novembre, 13 h 50 – 14 h 50 UTC+3	<p>[Séance parlementaire 1] Cadres politiques, réglementaires et législatifs relatifs à la cybersécurité et à la cybercriminalité : approches nationales et régionales</p> <ul style="list-style-type: none"> Comment les politiques, les réglementations et la législation peuvent-elles contribuer à renforcer la cybersécurité et à lutter contre la cybercriminalité ? Que devraient comprendre de tels cadres ? Quels sont les exemples de bonnes (et peut-être moins bonnes) pratiques dont nous disposons ? Comment les parlements peuvent-ils contribuer à renforcer les cybercapacités nationales ?
30 novembre, 15 h 05 – 16 h 35 UTC+3	<p>[Séance parlementaire 2] Mise en œuvre des cadres relatifs à la cybersécurité et à la cybercriminalité : enjeux et solutions</p> <ul style="list-style-type: none"> Qu'advient-il une fois que les cadres politiques/réglementaires/législatifs relatifs à la cybersécurité et à la cybercriminalité ont été adoptés ? Les autorités nationales compétentes disposent-elles de suffisamment de moyens (sur le plan des ressources financières et des capacités humaines et institutionnelles, par exemple) pour mettre en œuvre ces cadres ? Dans le cas inverse, comment peut-on y remédier ? <p>Quelles mesures doivent-elles être prises pour garantir une coopération régionale, internationale et multipartite efficace et efficiente en vue de la mise en œuvre de tels cadres ?</p>
1 ^{er} décembre, 9 h 30 – 11 h 00 UTC+3	<p>[Séance parlementaire 3] Comprendre les procédures de l'ONU</p> <ul style="list-style-type: none"> Groupe d'experts gouvernementaux : quels sont ses principaux résultats et quelle suite leur a été donnée ? Groupe de travail à composition non limitée : Quelles sont ses réalisations ? Quelles difficultés rencontre-t-il ? Qu'attend-on de cette instance ? Comité spécial : Quels sont ses principaux sujets d'étude ?

	<p>Ceux-ci font-ils l'objet d'un consensus ou non ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que peuvent faire les parlementaires pour contribuer à mieux faire connaître ces mécanismes et à renforcer la participation des acteurs nationaux à ceux-ci ?
<p>1^{er} décembre, 13 h 45 – 15 h 00 UTC+3</p>	<p>[Table ronde] Le rôle des parlements en matière de lutte contre les cybermenaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels rôles peuvent/doivent jouer les parlements pour promouvoir une coopération multipartite renforcée aux niveaux national, régional et international ? • Quels sont les rôles et responsabilités des différents acteurs (gouvernements, parlements, secteur privé, communauté technique, société civile) pour faire face aux cybermenaces et contribuer à la création d'un espace numérique plus sûr ? • Quelles initiatives internationales multipartites majeures ont été prises et comment renforcer leur incidence ?
<p><i>Les parlementaires sont cordialement invités à prendre une part active à toutes les autres réunions qui auront lieu au cours de la semaine dans le cadre de l'IGF 2022 et à faire part de leur avis et de leur expérience lors des débats. Le programme général sera disponible sur le site web de l'IGF.</i></p>	